

ASSOCIATION SPORTIVE DE L'INSTITUTION SAINT-MARTIN

Nom / Prénom de l'élève :Date de naissance :Classe à la rentrée 2020 :

- € Mon enfant ne participera pas à l'Association Sportive (AS)
 € Mon enfant participera à l'Association Sportive (AS). Cochez l' (les) activité(s) choisie(s) :
 Tennis de table Gymnastique Yoga(collège ou lycée) Handball Multisports(collège ou lycée)
 Cross départemental

En cas d'accident nécessitant une intervention chirurgicale rapide, j'autorise l'enseignant responsable à prendre toutes dispositions qui s'imposent. **Nom et téléphone de la personne à prévenir :**

.....

Nom du père (si différent de l'enfant)	Nom de la mère (si différent de l'enfant)
.....

CONTRAT D'ENGAGEMENT

Pour participer à l'AS, il est impératif de fournir à son professeur d'EPS :

- ✓ Un chèque de 10 euros, à l'ordre de l'Association Sportive Saint-Martin
- ✓ Ce coupon dûment rempli

De plus, moi : (nom /prénom),

en classe de, je m'engage à participer assidument à l'AS

et à prévenir mon professeur en cas d'absence.

Signature de l'élève :

Partie à retourner à l'établissement.

%

Partie à conserver par la famille.

Septembre 2020.

L'Association Sportive (AS) permet de pratiquer toute l'année dans le cadre scolaire une activité physique plus assidument, encadrée par un professeur d'EPS. Elle permet d'approfondir sa pratique, mais aussi de s'investir dans le fonctionnement de l'association, notamment en pouvant se former à d'autres rôles (arbitre, juge, coach, reporter...). Des rencontres/compétitions pourront avoir lieu (organisées et prises en charge par l'AS), en fonction de l'activité.

Cette année, l'AS vous propose 5 activités :

- Le Tennis de table : tous les mercredis, de 13h30 à 16h30 (horaires de fin à confirmer), encadré par M. Bornand.
- Le Handball : tous les mercredis, de 13h30 à 15h30, encadré par Mme Druesne.
- La Gymnastique Artistique : tous les vendredis soir, de 17h à 18h30, encadrée par Mme Debondue
- Le multisports Lycée : tous les jeudis midi, de 12h30 à 13h30, encadré par M. Desbots.
- Le multisports collège : tous les mardis et vendredis midi, de 12h30 à 13h30 (CLUB), encadré par M.Kerlrzin, Desbots et Mme Debondue.
- Le Yoga collège : tous les mercredis midi, de 12h30 à 13h30, encadré par Mme Druesne.
- Le Yoga Lycée : tous les mardis midi, de 12h30 à 13h30, encadré par Mme Druesne.

A noter : un cross départemental aura lieu cette année (date à déterminer) à Versailles. Pour ceux et celles qui veulent courir et représenter l'Institut St Martin, face à d'autres établissements... !

Lieux de pratiques :

Tennis de table : dans l'enceinte du collège.

Handball : plateau du gymnase J.Owens (à 10 minutes à pieds du collège), avenue du Général Leclerc, Palaiseau.

Gymnastique :gymnase Joliot Curie, rue César Franck, Palaiseau (bus ligne1 ou 14 devant le collège, pris en charge par l'AS).

Le multisports : au gymnase Joseph Bara, rue des écoles, Palaiseau.

Le Yoga : dans l'enceinte de l'établissement.

Premiers cours : semaine du 21 septembre 2020. Collégiens : Rendez-vous dans la cour du collège pour partir avec votre professeur sur le lieu de pratique. Les lycéens pourront se rendre au gymnase directement.

A savoir : Les retours à domicile les mercredis après-midi et vendredi soir se font par vos propres moyens, puisqu'il n'y a pas de ramassage scolaire à ces horaires.